



AIDE AU TIBET ET AUX  
PEUPLES DE L'HIMALAYA

**AGIR AVEC  
SOLHIMAL**

Participer à la sauvegarde  
de l'identité tibétaine



**Sauver l'école tibétaine  
Manasarovar Academy**

**Quartier de Baudghanath  
Katmandou  
Népal**

---

**SolHimal – Aide au Tibet et aux Peuples de l'Himalaya**

7 cour Fernand Jaenger

67200 STRASBOURG

Tél : 03 88 27 33 00 - Fax : 03 88 27 33 08

E-mail : [projets@solhimal.org](mailto:projets@solhimal.org) - Site Internet : <http://www.solhimal.org>

## Le projet... en bref

<b>Titre du projet :</b>	Sauver l'école tibétaine Manasarovar Academy
<b>Lieu du projet :</b>	Katmandou, Quartier de Bauddhanath, Népal
<b>Type de projet :</b>	Acquisition de propriété
<b>Partenaire local :</b>	Tsultrim Sangmo, directrice de l'établissement
<b>Contexte géographique et humain :</b>	La sauvegarde de leur identité culturelle est un enjeu important pour les réfugiés tibétains établis à l'étranger. L'école est un lieu charnière pour conserver ses spécificités culturelles ou au contraire perdre progressivement ses savoirs ancestraux. Au Népal, l'un des principaux pays d'accueil des réfugiés tibétains, quelques écoles permettent la transmission des savoirs rattachés à l'identité culturelle tibétaine, participant ainsi à la préservation de l'héritage culturel tibétain et au maintien de la cohésion du tissu communautaire
<b>Caractère insuffisant de la situation :</b>	Créée en 1999, la Manasarovar Academy est une école tibétaine située à Katmandou. Elle accueille actuellement 306 élèves à qui elle dispense des cours en népalais, anglais et tibétains. Plusieurs disciplines liées à la culture tibétaine y sont enseignées. Elle est sur le point d'être expulsée de ses locaux par son propriétaire
<b>Objectifs :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Racheter les bâtiments et le terrain pour pérenniser l'action de l'établissement en faveur de la jeunesse tibétaine</li><li>- Participer à la sauvegarde de l'identité culturelle tibétaine</li></ul>
<b>Bénéficiaires :</b>	Les 306 élèves actuellement scolarisés L'équipe enseignante et administrative de l'école (26 personnes)
<b>Budget total:</b>	Le prix du terrain et du bâtiment est estimé à 487 807 €.
<b>Montant à réunir :</b>	424 392 €.

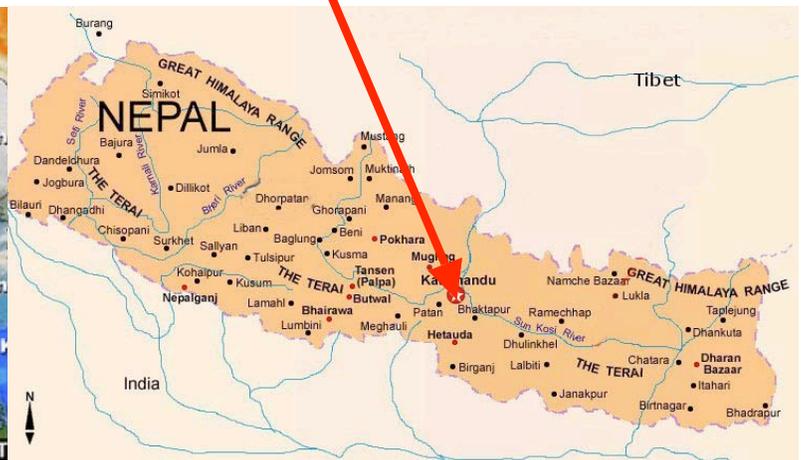
# Contexte

## Localisation

Pays : Népal



District : Katmandou



## Description succincte de la région

Depuis 1950, le Tibet est sous occupation de la Chine et soumis à des mesures telles que la population et la culture tibétaines sont menacées (exemples : interdiction de l'apprentissage de la langue tibétaine et de la pratique du bouddhisme tibétain, stérilisation de milliers d'hommes et de femmes, installation de populations chinoises sur le sol tibétain...). Sur les 150.000 Tibétains aujourd'hui en exil, la plupart se sont établis dans les pays frontaliers (Inde, Népal, Bhoutan, Birmanie).



Actuellement, plus de 20.000 Tibétains vivent au Népal. La majorité d'entre eux ont fui le Tibet au début des années 60 ou sont les descendants de ces derniers et ont un statut légal de réfugiés. Chaque année, des milliers de Tibétains continuent de fuir le régime chinois. Ce sont souvent des enfants seuls, que les parents envoient sur les routes de l'exil en espérant qu'ils soient scolarisés dans des écoles tibétaines afin de garder leurs racines et leur culture.



À ce jour, le Népal reste l'un des pays les plus pauvres au monde. La rébellion maoïste a touché le pays entre 1996 et 2007. Elle a entraîné une stagnation voire un recul économique : le pays n'a pas bénéficié des élans de croissance de ses deux grands voisins, l'Inde et la Chine de qui l'économie reste très dépendante. Le tourisme repose pour beaucoup sur des capitaux étrangers et la population rurale retire très peu des bénéfices qu'il génère. Les faiblesses structurelles se retrouvent à tous les niveaux. De manière générale, on constate un accès défaillant à l'électricité et à l'eau potable. Aujourd'hui, la capitale et le reste du pays ont tendance à devenir des entités économiques distinctes. La majeure partie de la population est rurale et vit en économie de subsistance dans des conditions de vie et d'habitation très précaires. Le sous-emploi est très élevé et chaque jour plus de 600 personnes s'expatrient vers le Golfe persique, la Malaisie ou encore l'Inde. Si l'agriculture fournit un emploi à plus de



80 % de la population, les problèmes de famine au moment de la soudure agricole sont fréquents. L'irrégularité et la faiblesse des revenus monétaires placent la plupart des familles en permanence au bord du gouffre ce qui ne manque pas de freiner tout élan et initiative. La formation d'un gouvernement provisoire est porteuse d'énormes attentes pour les franges les plus marginalisées de la population comme pour tous ceux qui ont poursuivi des études supérieures et qui sont contraints de s'expatrier.

La sauvegarde de leur identité culturelle est un enjeu important pour les réfugiés tibétains établis à l'étranger. L'école est un lieu charnière pour conserver ses spécificités culturelles ou au contraire perdre progressivement ses savoirs ancestraux. Au Népal, l'un des principaux pays d'accueil des réfugiés tibétains, quelques écoles permettent la transmission des savoirs rattachés à l'identité culturelle tibétaine, participant ainsi à la préservation de l'héritage culturel tibétain et au maintien de la cohésion du tissu communautaire.

Au Népal, les familles pauvres rencontrent de grandes difficultés pour scolariser leurs enfants : si les écoles publiques sont gratuites, les uniformes et matériel scolaires restent à leur charge et coûtent très cher au regard des sommes mobilisables par les familles. Les écoles privées

qui dispensent des enseignements tibétains sont payantes, ce qui implique une difficulté supplémentaire pour les familles tibétaines qui souhaitent que leurs enfants reçoivent des enseignements rattachés à leur identité.

### **Le programme d'aide mené avec la Manasarovar Academy**

Depuis plus de 20 ans, SolHimal vient en aide aux réfugiés tibétains. Les objectifs sont d'alléger les difficultés des familles en les aidant à vivre dans la dignité, en favorisant l'éducation de personnes dont la culture est menacée d'extinction. Pour répondre aux besoins réels, les actions sont menées en partenariat avec les acteurs locaux (familles, écoles, autorités locales...) sous plusieurs formes : le parrainage individuel et collectif, le soutien aux projets de développement, l'organisation de voyages et de chantiers solidaires, le commerce équitable d'artisanat himalayen.

La Manasarovar Academy est une école tibétaine établie au Népal qui a été créée en juillet 1999. À ses débuts, l'école comptait 8 enfants scolarisés. Elle accueille aujourd'hui 306 élèves scolarisés de la maternelle à la classe V (équivalent à la fin du cycle primaire). Les enseignements sont dispensés en anglais avec des cours de langue en tibétain et en népalais. La majorité des élèves, de confession bouddhiste, participent quotidiennement aux rites religieux (récitations et prières). Les élèves reçoivent des cours de tibétain écrit à partir de la classe II et des cours de musique avec des instruments tibétains à partir de la classe III.





Beaucoup d'élèves (90%) sont issus de familles de réfugiés tibétains qui ont fui leur pays à travers les régions montagneuses de l'Himalaya et qui ne peuvent plus retourner chez eux, faute de passeport. Le niveau de pauvreté des familles réfugiées implique souvent un retard scolaire pour les enfants.

Les ressources financières limitées de leurs parents sont loin d'être suffisantes pour couvrir les frais de scolarité, parmi lesquels la location des locaux représente une grande part. Aussi, la plupart des élèves bénéficient d'un parrainage pour pouvoir poursuivre leur scolarité sans être touché par les difficultés de leurs familles.

Un premier contact avait été établi avec l'établissement en 2005 et a donné naissance en 2006 à un partenariat. Un programme d'aide en partenariat avec l'établissement permet depuis de soutenir la scolarisation de près de 50 enfants. L'aide est apportée via des parrainages individuels gérés collectivement par l'établissement.





## **Intérêt de la population locale dans l'initiative, l'exécution et la continuité du projet**



Les écoles tibétaines étant peu nombreuses au Népal, la scolarisation implique parfois des déplacements longs ou dangereux pour les enfants ou bien d'être pensionnaires. Le quartier de Baudhanath est un des principaux lieux d'implantation de la communauté tibétaine dans le district de Katmandou. La présence de La Manasarovar Academy au cœur même de ce quartier est une chance pour les familles qui habitent à proximité et qui n'ont ainsi pas à envoyer leurs enfants comme pensionnaires dans des écoles plus lointaines.

## **Bénéficiaires**

### Bénéficiaires directs

- 306 élèves scolarisés de la maternelle à la classe de niveau V, équivalent à la fin du cycle primaire (répartis selon le tableau ci-dessous).
- Le personnel enseignant et administratif (26 personnes)

Niveau	Garçons	Filles	TOTAL
Nursery	17	33	50
Lower Kindergarten	32	21	53
Upper Kindergarten	28	23	51
Class I	19	18	37
Class II	19	19	38
Class III	19	16	35
Class IV	13	13	26
Class V	7	9	16
<b>TOTAL</b>	<b>154</b>	<b>152</b>	<b>306</b>

### Bénéficiaires indirects

- Les familles des élèves : amélioration de leurs conditions de vie d'un point de vue intellectuel (transmission des savoirs par leurs enfants) et matériel (revenus générés par les emplois qualifiés aux revenus stables et réguliers que leurs enfants seront en mesure d'obtenir couplés à la solidarité intergénérationnelle)
- L'ensemble de la communauté tibétaine établie en Népal : perspectives d'avenir pour les générations actuelles et à venir



## Budget, calendrier et suivi

### Coût détaillé en monnaie locale

Libellé de la dépense	Prix en Roupies	Prix en Euros
Prix d'achat du terrain et des bâtiments	50 000 000	487 807
<b>Total des dépenses</b>	<b>50 000 000</b>	<b>487 807</b>
Financement déjà versé	6 500 000	63 415
<b>TOTAL RESTANT A FINANCER</b>	<b>43 500 000</b>	<b>424 392</b>

Taux de change : 1€ = 102,5 Nrs

### Durée du projet / Calendrier

La réalisation globale du projet durera de novembre 2009 à juin 2011.

L'école a signé un engagement avec le propriétaire pour le paiement du terrain et du bâtiment. Une avance a déjà dû être versée. En plus de cela, l'école doit payer tous les quatre mois et demi la somme de 10 875 000 Nrs, et ce jusqu'en juin 2011 où le rachat du terrain et du bâtiment sera effectif. Si la somme totale n'est pas payée à cette échéance le prix d'achat sera majoré de 25%. L'acquisition doit donc être finalisée pour 2011.

Les versements devront être échelonnés comme suit :

Date du versement	montant en roupies népalaises	montant en euros
Avance versée le 04/12/09	6 500 000	63 415
14 avril 2010	10 875 000	106 098
30 septembre 2010	10 875 000	106 098
15 janvier 2011	10 875 000	106 098
30 juin 2011	10 875 000	106 098
<b>Total</b>	<b>50 000 000</b>	<b>487 807</b>
Taux de change : 1€ = 102,5		

### Continuité du projet / Pérennité

La Manasarovar Academy poursuivra sa mission éducative dans les mêmes locaux.

La prise en charge des frais de fonctionnement de l'établissement sera assurée avec le soutien des mêmes partenaires financiers (Graines d'Avenir, ASIA, KULIKA, Lotus Himalaya) et des donateurs individuels. Notre programme de parrainage pour soutenir la scolarisation d'enfants issus des familles les plus modestes se poursuivra.

La maintenance des bâtiments et des équipements sera assurée par l'équipe de la Manasarovar Academy.

## Vous aussi, passez à l'action



*"Faites le bien, par petits bouts, là où vous êtes ; car ce sont tous ces petits bouts de bien, une fois assemblés, qui transforment le monde."*

Desmond Tutu  
(Prix Nobel de la Paix)

### Oui, je participe à l'action de Solhimal

- Je soutiens  Le projet de la Manasarovar Academy par un don de .....euros  
(chèque à l'ordre de Solhimal)
- La scolarisation d'un enfant en le parrainant
- Je souhaite recevoir le formulaire nécessaire à sa mise en place (ce formulaire est également téléchargeable sur notre site Internet)
  - Je choisis de verser ..... par mois (25 € minimum)
  - J'ai bien noté que je pourrais arrêter mon versement à tout moment
- Je désire devenir membre de votre association
- Je choisis de devenir membre sympathisant et joins un chèque de 35 €
  - Je choisis de devenir membre bienfaiteur et joins un chèque de 61 €

#### DEDUCTION D'IMPOTS

**Selon la loi, le montant du parrainage ou d'un don est déductible à hauteur de 66% du montant total annuel, dans la limite de 20% de vos revenus annuels.**

NOM _____	PRENOM _____
Adresse _____	
CP _____	VILLE _____
Téléphone _____	Portable _____
E-mail _____	



Merci de retourner ce coupon à l'adresse suivante :  
SOLHIMAL – 7 COUR FERNAND JAENGER – 67200 STRASBOURG

Si vous souhaitez recevoir la Newsletter  
ou de la documentation sur les actions de SolHimal :  
Tél : 03 88 27 33 00 - Fax : 03 88 27 33 08  
E-mail : [projets@solhimal.org](mailto:projets@solhimal.org) - Site Internet : <http://www.solhimal.org>